

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Spectacle-L-impossible-proces,28557>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Agenda > **Spectacle L'impossible procès**

15 juillet 2013

Spectacle L'impossible procès

Avignon (84) 16h30 au Grand Théâtre de Montfavet (Salle Polyvalente), 246 rue Félicien Florent

L'IMPOSSIBLE PROCÈS a été créé à la Cour des 3 Coquins de Clermont-Ferrand durant les JOURNÉES D'ÉTUDES DU RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE en novembre dernier.
Ce procès est exceptionnel !

Exceptionnel car il tente de déterminer les responsabilités trois ans après l'accident du Blayais survenu dans la nuit du mardi 3 Novembre 2015. Un Boeing 747 de la compagnie Trans-Afrique Airways immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braut et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, personnels navigants techniques, - 4 hôtesse-stewarts, personnels navigants commerciaux -140 passagers dont 2 bébés ; il n'y a eu aucun survivant.

Sur scène un tribunal. Le Président (Patrick Gay-Bellile) mène les débats. Il y a la procureure (Véronique Pilia), l'avocat (Jean-Louis Debard) et le prévenu (Bruno Boussagol). Une narratrice (Noémie Ladouce) intervient une dizaine de fois pour commenter le procès et apporter des informations complémentaires nécessaires à la bonne compréhension de l'histoire.

Le Président ouvre la séance :

« Aujourd'hui, samedi 3 novembre 2018, nous jugeons, au nom du peuple français, l'Industrie électronucléaire française, représentée ici par monsieur le Très Haut Commissaire à l'Energie Nucléaire Civile, monsieur De Pressac François, Directeur Président du Très Haut Commissariat à l'Energie Nucléaire Civile, pour risque causé à autrui, non assistance à personne en danger, et homicide involontaire ».

Suit 1h40 d'échanges (une dizaine de spécialistes se sont investis pour apporter des éléments scientifiques, romanesques et juridiques permettant d'étayer le texte final établi par Jean-Louis Debard). Après un entr'acte de 30mn, la séance reprend mais dans la salle et avec des victimes, des témoins, des « experts » du nucléaire vivants dans la ville où a lieu le procès. C'est l'occasion de présenter les problématiques et/ou procès qui mobilisent les militants locaux.
Les contributions recueillies durant la « tournée » pourront être publiées dans un ouvrage.

Ce procès est une tentative de mettre le théâtre au cœur du débat citoyen.

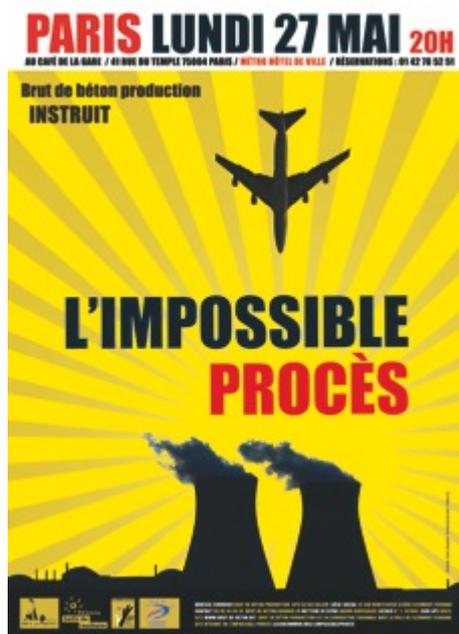
- ▶ Pour voir des photos et avoir plus d'infos : <https://journeesdetudes.org/limpossibleproces>
- ▶ [Plus d'infos sur la compagnie Brut de Béton](#)

Si vous souhaitez organiser une date dans cette tournée, merci de consulter le document ci-dessous pour plus de détails et de contacter :

Contact :

cokoller@bluewin.ch

06 08 23 60 20



L'Impossible procès du 15 au 21 juillet au festival d'Avignon

Grand Théâtre de Montfavet à Avignon : grand parking et accès bus 4 et 5.

Tarifs : 15€ plein tarif, 10€ tarif réduit

Représentation à 16h30, ouverture des portes à 16h10

Réservation : 04 86 65 64 83

Le 15 juillet, un die-in a précédé la première représentation de l'Impossible Procès au festival d'Avignon :



Revue de presse :

<https://www.laprovence.com/article/edition-avignon-grand-avignon/2349273/il-fait-le-proces-du-nucleaire-au-festival-off-davignon.html>

<https://blogs.mediapart.fr/blog/fabrizia/180713/limpossible-proces-du-nucleaire-au-davignon>

<https://www.actualitte.com/theatre/avignon-une-piece-anti-nucleaire-menacee-de-deprogrammation-43870.htm>

<https://www.pressenza.com/fr/2013/07/limpossible-proces-aura-lieu/>